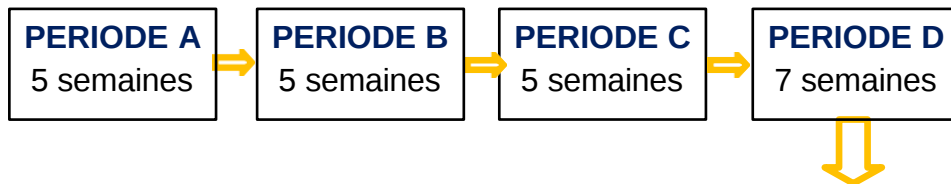


4 STAGES (pour les parcours complets de formation*) dont au moins :

- > 1 auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique
- > 1 auprès de personnes âgées



En fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et / ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

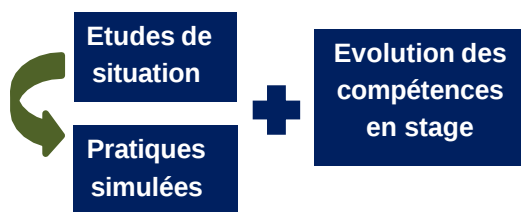
* des allègements de parcours sont prévus selon le profil de l'élève

NOUVEAU

PORTFOLIO NATIONAL

- Outil central de l'élève Aide-Soignant pour assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel et à l'IFAS
- Rassemble l'ensemble des critères d'évaluation
- Permet d'assurer le suivi des périodes de formation en milieu professionnel effectuées par l'apprenant
- Permet d'évaluer l'acquisition progressive des compétences

EVALUATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES



NOUVEAU

Disparition de la MSP



RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

AIDE-SOIGNANT 2021

LE METIER

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée ».

NOUVEAU

< Diplôme de NIVEAU 4

VALORISATION DES GRILLES: < Catégorie B

3 MISSIONS

REFLÉTANT LA SPÉCIFICITÉ DU MÉTIER

1

Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie.

2

Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences.

3

Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

ALTERNANCE INTERGRATIVE

770 heures (22 semaines)

de formation théorique

+

770 heures (22 semaines)

de formation clinique

=

1540 heures

(Pour les parcours complets

44 semaines

de formation *)

* des allègements de parcours sont prévus selon le profil de l'élève

NOUVEAU

LES ACTES DE SOINS REALISABLES PAR LES AIDES-SOIGNANTS* :

► Evaluation du changement de l'état clinique de la personne:

- Saturation en oxygène
- Glycémie capillaire
- Mesure du périmètre crânien
- Calcul de l'IMC

► Réalisation des soins en situation aigue

- Réalisation d'aspiration endotrachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Oxygénothérapie: changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débit- mètre
- Pose et changement de masque pour aide à la respiration en situation stable en situation chronique
- Recueil aseptique d'urines hors sonde urinaire
- Lavage oculaire et instillation de collyre

► Aide aux soins réalisés par l'infirmier

- Prise ou aide à la prise de médicaments sous forme non injectable
- Application de crème ou pommade
- Participation à l'animation d'un groupe à visée thérapeutique

(*Liste non exhaustive)

LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES	MODULES DE FORMATION
BLOC 1 Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagne- ment à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 1. Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne Module 2. Repérage et prévention des situations à risque Module 3. Evaluation de l'état cli- nique d'une personne
BLOC 2 Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la per- sonne 5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 4. Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
BLOC 3 Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
BLOC 4 Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8. Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés
BLOC 5 Travail en équipe pluri-professionnelle et traite- ment des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques	10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'ouverture et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri- professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une dé- marche qualité / gestion des risques	Module 9. Traitement des informations Module 10. Travail en équipe pluri- professionnelle, qualité et gestion des risques